

Avec Francis Azéma

L'atelier.

A travers les grands textes, les grands auteurs du répertoire, nous proposons à une petite équipe d'apprentis-comédiens un atelier de pratique du jeu de l'acteur. Des scènes serviront d'initiation au travail de la mémoire, de la diction, de la respiration, de l'alexandrin, du corps en mouvement, de la gestion du sentiment, de l'adresse au partenaire, de la créativité intuitive, de la dramaturgie... les multiples aspects de la technique indispensable du jeu de l'acteur.

Fidèle à notre souhait d'un statut d'apprenti pour le débutant, nous allons essayer de mettre en place pour l'élève une alternance entre cette formation en atelier et celle du plateau. La théorie mise au plus tôt en pratique pour cristalliser les acquis, les éprouver. Pour cela, nous favoriserons les demandes de scènes ouvertes des élèves et mettrons en espace une série de présentations publiques d'un projet défini ensemble : Pièce, actes, scènes... et travaillé durant les dernières semaines avec les volontaires.

Profession de foi.

En dehors de quelques règles de l'Art, de quelques fondamentaux reposant souvent sur le simple bon sens, existe-t-il vraiment une « théorie » de l'acteur ?

Sous peine de formater paresseusement (et dangereusement) ses élèves en les faisant tous travailler de la même façon : « Tiens-toi comme ça, parle comme ça, pense comme ça... », le professeur de théâtre cherchera plutôt à déceler chez chacun sa nature propre, son imaginaire, sa singularité qui fera plus tard sa force dans le collectif. Le professeur de théâtre travaillera dans l'humilité de son incertitude, évitera de se reposer systématiquement sur sa subjectivité, ses connaissances, ses goûts personnels et n'aura d'autre souci que l'épanouissement de l'apprenti comédien, de sa différence, de ce qu'il est ou sera ou devient. Le professeur curieux cherchera d'abord à apprendre, à comprendre, à douter avant de prétendre enseigner, transmettre.

Les théoriciens, les maîtres, les grands « passeurs » de théâtre n'en sont pas moins indispensables à l'apprentissage, à la connaissance de l'art. Ils sont des exemples, non des modèles. La lecture, pour la France, de Jacques Copeau, Louis Jouvet, Jean Vilar, Antoine Vitez, Patrice Chéreau, Peter Brook, Ariane Mnouchkine, Claude Régy et quelques autres, (qui n'écrivent d'ailleurs souvent que leurs propres et multiples expériences de praticien) nous aidera à construire notre regard personnel, à éviter de multiples écueils ou redites, à mieux nous situer dans le monde d'aujourd'hui en découvrant quelle est notre famille de théâtre.

Mais les apprentis-comédiens ne sont pas tous encore des penseurs, des passeurs de théâtre. Ils sont d'abord et surtout des faiseurs de théâtre. Des bâtisseurs. Ils ne se « refilent » pas des théories ou des méthodes comme on se lance une patate chaude mais préfèrent l'errance de la scène, l'aventure du plateau, leur île déserte, leur étrange forêt, leur établi. Ils tâtonnent sur les planches, à travers les textes, les mots, les sentiments, les émotions que leur renvoient les auteurs. Leur corps, leur voix deviennent un violon ; leur personnalité, leur nature, leur sensibilité en seront l'archet.

Il faut donc, avant toute chose, apprendre à s'en servir. Que ferai-je d'un violon, même d'un Stradivarius, si je ne sais pas jouer ? Je dois inventer « mon » théâtre. Le fabriquer. Ne surtout pas reproduire bêtement celui des autres, m'en inspirer parfois si je le peux.

Alors il faut jouer ! L'apprenti-comédien ne pourra jamais apprendre, jamais comprendre, jamais se connaître vraiment pendant les cours, devant ses camarades, ses professeurs, ses amis. Il lui manquera toujours l'autre moitié du théâtre : la salle, les gens.

S'il ne joue pas tôt en public, il tombera de bien trop haut en quittant le cocon douillet des cours et pourra se faire vite très mal.

Il cultivera donc ce besoin vital et nécessaire de partage, d'offrande, de prise de risques intense avec le vrai monde, avec les vrais gens, le public, pour se connaître, pour s'évaluer « du dedans », pour mieux comprendre son jeu, son théâtre, et découvrir comment le spectateur le reçoit. C'est parfois un peu douloureux au début parce que ce n'est pas toujours très bon, mais... c'est la vie. La vraie. La seule. Il faut apprendre le métier avec cette abnégation du boxeur qui doit accepter d'abord de recevoir quelques coups et à s'y habituer sereinement... ou ne pas faire de boxe.

L'apprenti qui s'exercera souvent sur scène, sans filet autre que l'annonce au public de son statut d'élève, évoluera beaucoup plus profondément, beaucoup plus intensément car il sera à chaque seconde son propre guide, il analysera ses échecs, comprendra et se corrigera mieux demain et après-demain... Imagine-t-on sincèrement que l'on apprend vraiment à nager sur le carrelage de la piscine ? Que l'on peut faire du sport, des entraînements, sans matchs ou compétitions ? Oui, peut-être chez le sportif du dimanche... et encore.

Le jeune comédien est comme ces travailleurs manuels, ces artisans. Ils créent, travaillent et sentent d'abord avec leur corps, leurs mains, leur cœur, et non directement avec leur cerveau. Maîtriser sa technique, trouver le geste juste, la bonne respiration de la salle, écouter le silence ou le rire, voilà sa quête de précision, son désir d'harmonie.

Il privilégiera son instinct, son intuition, sa spontanéité, sa fragilité, sa technique naissante et réfléchira... ensuite. Dans la loge ou en cours ou en répétition ou chez lui ou dans la rue... Mais il jouera encore et encore. « Dix ans de pratique » dit Jovet. Il a raison. Il vaut mieux commencer tôt.

Tristes professeurs qui brident leurs jeunes élèves en leur imposant de ne surtout pas jouer comme on punirait un enfant. Sont-ils aigris, envieux, maussades ? Tant pis pour eux. Que l'élève désobéisse alors, et que le théâtre soit une fête de carnaval. Une révolte. Qu'il s'empare du théâtre, le vole et le garde pour lui !

Le Théâtre appartient d'abord à ceux qui le font, non à ceux qui en parlent.

Alors je me tais.

Francis Azéma

« L'Atelier du Misanthrope évolue, change, grandit, signe de vitalité et de maturité.

Un seul cours avec vingt élèves devenait trop étroit. Manque de temps, d'approfondissement, de pratique des acquis et des fondamentaux.

Deux cours de deux heures, soit quatre heures par semaine, seront désormais proposés. Le nombre de participants sera ramené à 12 maximum.

De quoi répondre aux demandes et de quoi faire monter l'exigence ». (Francis Azéma)

ADMISSION en deux phases

- **PHASE 1** Réception des dossiers > date limite le dimanche 8 octobre 2023

AUCUN DOSSIER REÇU POSTERIEUREMENT NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE

Retourner le présent dossier d'inscription dûment complété à l'adresse suivante : lesvagabonds@theatredupave.org en précisant *Atelier du Misanthrope en objet*.

Fournir une courte lettre de motivation (parcours théâtral, expérience, motivations pour cet atelier) et un CV (avec photo). Les candidats présélectionnés seront avertis de leur convocation aux entretiens par mail.

- **PHASE 2** Auditions le lundi 16 octobre 2023 (14h-20h)
et le mercredi 18 octobre 2023 (17h30-21h).

Après examen des candidatures et dossiers, Francis Azéma recevra les personnes retenues pour un court entretien. Préparer la présentation d'une fable de La Fontaine pour cet entretien.

PLANNING

L'Atelier du Misanthrope débutera par une session obligatoire de 2 jours (présentation/prise de contact du groupe, présentations des fables travaillées pour l'audition) qui se déroulera les 30 et 31 octobre 2023 de 14h à 16h30 au Théâtre du Pavé.

Dates et horaires des cours (total 107h)

OCT 23	NOV	DEC	JAN 24	FEV	MAR	AVR	MAI	MAI Répétitions
STAGE 14h-16h30	Lundi 18h30-20h30	Lundi 18h30-20h30	Lundi 18h30-20h30	Lundi 18h30-20h30	Lundi 18h30-20h30	Lundi 18h30-20h30	Lundi 18h30-20h30	18h-21h
30-31	6-13-20-27	4-11-18	8-15-22-29	5-26	4-11-18-25	1-22-29	6-13-20	21-22-23-24- 25-27
	Samedi 14h-16h		Samedi 14h-16h	Samedi 14h-16h	Samedi 14h-16h	Samedi 27 14h-16h	Samedi 14h-16h	
	11-18-25	Lundi 4 et Lundi 11 16h30-18h30	13-20-27	3	2-9-16-23-30	Lundi 22 16h30-18h30	4-11-18	

3 samedis sont remplacés par des lundis de 16h30 à 18h30 pour cause d'indisponibilité.

Les cours aboutiront à des présentations publiques des travaux d'élèves du 28 mai au 1^{er} Juin 2024 au Théâtre du Pavé.

Pour les personnes mineures, l'inscription aux ateliers devra être accompagnée d'une autorisation parentale. *La Compagnie Les Vagabonds - Francis Azéma* décline toute responsabilité en cas d'absence d'un élève à un cours.

Pour le bon fonctionnement de l'atelier, l'assiduité et la ponctualité des élèves sont **IMPÉRATIVEMENT** demandées. Les locaux seront ouverts 15 minutes avant le début des cours.

Chacun est responsable des locaux mis à sa disposition.

L'intervenant se réserve le droit de refuser un élève à l'atelier.

FRAIS D'INSCRIPTION

TARIF PLEIN	660 €
TARIF REDUIT	600 €

Joindre également la cotisation à l'Association Les vagabonds qui s'élève à 10€
(Vous serez ainsi adhérent à l'Association et couvert par notre assurance)

Le règlement se fait par chèque obligatoirement au plus tard le 30 octobre 2023 à l'ordre de La Compagnie Les Vagabonds - Francis Azéma.

Si les délais de paiement ne sont pas respectés, le professeur sera contraint de refuser l'entrée du cours à l'élève.

Tarif réduit : pour les étudiants, demandeurs d'emploi et les moins de 26 ans.

Règlement possible en 3 fois maximum.

LIEU - ACCES

L'Atelier se déroulera au Théâtre du Pavé à Toulouse.

Quartier Saint Agne. 34 rue Maran, près de l'avenue de l'URSS.

Métro ligne B - arrêt Saint Agne SNCF.

Accès rocade : sortie 23b direction Le Busca.

Le Théâtre du Pavé dispose d'un parking de 30 places.

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM : Prénom : Age :

Adresse :

CP : VILLE :

Téléphone : Mail :

Engagement de l'élève

Toute session commencée est due.

L'élève s'engage à :

- Respecter le déroulement précisé dans la présentation
- Respecter les locaux mis à la disposition des participants
- Verser la somme correspondant à mon inscription avant LE 30/10/2023

En cas de force majeure dûment reconnue et sur présentation d'un justificatif, l'élève doit faire connaître dans un délai de 10 jours suivant sa première absence la cause de son arrêt. Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera plus effectué. Dans tous les cas, les absences doivent être signalées au moins 48 h à l'avance. Trois absences consécutives non justifiées seront considérées comme un abandon de l'atelier. Une personne sur liste d'attente sera contactée. AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE.

Nous vous rappelons que pour faire partie de l'atelier vous devez être artiste amateur*.

**D'après l'article 32 de la loi du 7 juillet 2016 "Est considéré comme artiste amateur toute personne qui pratique seule ou en groupe une activité artistique à titre non professionnel et qui n'en tire aucune rémunération."*

Deux conditions doivent donc être remplies :

- l'activité artistique ne doit pas constituer l'activité principale de l'artiste. Ainsi une personne bénéficiant du statut d'intermittent du spectacle, d'artiste-auteur ou qui serait titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacle ne peut être considérée comme amateur

- l'artiste ne doit pas percevoir une rémunération sous quelque forme que ce soit en retour de sa prestation. Le remboursement des frais engagés par l'artiste est possible, mais pas le versement d'un salaire ou d'une indemnité forfaitaire.

Fait à le

L'élève (ou représentant légal)

NOM et Prénom, suivi de la mention « lu et approuvé »

Signature :

Personne à joindre en cas d'urgence

Nom : Prénom :

en qualité de

N° de tél. :

Autorisation parentale à remplir et à signer pour les mineurs

Je soussigné(e), M. Mme.....

agissant en qualité de.....

autorise à participer à « l'Atelier du Misanthrope » au Théâtre du Pavé
organisé du 30 octobre 2023 au 21 mai 2024 (avec les présentations publiques du 28 mai au 1^{er} juin 2024).

J'autorise l'organisateur à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Fait à le

Signature :

Autorisation droit à l'image

Je soussigné(e) :

Demeurant au :

Autorise l'association Les vagabonds et/ou l'association Théâtre du pavé

-à me photographier dans le cadre de l'atelier du Misanthrope 2023-2024,

-et à utiliser mon image ;

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise Les vagabonds et/ou l'association Théâtre à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par l'association Les vagabonds et/ou l'association Théâtre du pavé, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Site internet,
- Réseaux sociaux,
- Presse,
- Livre,
- Carte postale,
- Exposition,
- Publicité,
- Projection publique,
- Concours,

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom. Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à le

Signature :